

**INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINESITHERAPIE DE STRASBOURG
ET SON ANTENNE DE MULHOUSE**

6, Rue Saint-Marc - 67000 STRASBOURG - Tél: 03.88.11.60.14 - Fax : 03.88.11.53.13

**CONTENU DU DOSSIER A ENVOYER OU A DEPOSER A
L'INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINESITHERAPIE
SITE DE STRASBOURG (adresse ci-dessus)**

**INSCRIPTION A "L'UNITE D'ENSEIGNEMENT 8 - KINESITHERAPIE" SPECIFIQUE (UE8KI)
EN VUE DE L'ADMISSION A L'INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINESITHERAPIE
(période d'inscription du 1^{er} au 28 février 2011)**

- 1) La fiche d'inscription dûment remplie, datée et **signée**, avec la mention "**lu et approuvé**".
- 2) La photocopie du justificatif de votre inscription à l'Université de Strasbourg pour l'année universitaire en cours (2010/2011).
- 3) La photocopie **lisible** de la carte d'identité, recto-verso ou son équivalent. (passeport ou livret de famille)
- 4) La photocopie du baccalauréat ou de l'équivalence (DAEU)
- 5) Un chèque pour les frais d'inscription d'un montant de : **77,00 Euros** établi à l'ordre de : **Mr le Trésorier Principal des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.**
Non remboursable en cas de désistement, quelque soit le motif.
(Les mandats ne sont pas acceptés).

OU

- **Pour les candidats bénéficiant d'une bourse Etudiante délivrée par le CROUS (*)**.
Joindre l'avis **définitif** de bourse.
L'attestation provisoire ne sera pas acceptée.

OU

- **Pour les candidats reconnus Pupilles de la Nation (*)** :
Joindre un justificatif.

(*) *Sont exonérés des droits d'inscription, les candidats reconnus Pupilles de la Nation ou bénéficiant d'une Bourse d'Etat.*

Une attestation d'inscription vous sera adressée par courrier.

Les dossiers insuffisamment affranchis seront refusés.

Un dossier incomplet ne sera pas accepté.

Aucune inscription ne sera possible après le 28 février 2011.